



## Instructions pour la réalisation de l'hyperglycémie provoquée par voie orale -HGPO-

- L'hyperglycémie provoquée par voie orale est un test réalisé dans le but de diagnostic du diabète gestationnel ou pour la détermination de la tolérance au glucose hors grossesse.
- Il faut prévoir 2 h au laboratoire.
- Le patient doit être à jeun depuis 12 heures.

### ✓ **Protocol du test :** (sauf précision du prescripteur)

1. Prélèvement sanguin à T0 (glycémie à jeun).
2. Ingestion de 75 g de glucose.
3. Prélèvement sanguin après 1 heure.
4. Puis prélèvement sanguin après 2 heures.